

## A l'attention des parents d'élèves

### OBJET : travaux de sécurisation et stationnement aux abords de l'école

Madame, Monsieur, Chers parents,

Comme elle s'y était engagée lors de la réunion publique du mois de mars dernier, la commune a mis en œuvre le projet de pacification et de sécurisation des écoles. Ce projet était nécessaire pour répondre à votre demande d'un parvis de l'école élémentaire dédié aux enfants et aux familles, sans voiture, tout en libérant des places de stationnement à proximité de l'école pour les familles et les professionnels.

Durant l'été, les travaux de sécurisation des abords de l'école élémentaire ont été réalisés en ce sens. Ce courrier a pour but de vous détailler ce qui a été mis en œuvre et le nouveau fonctionnement à prendre en compte dès la rentrée de septembre 2024.

#### Stationnement :

- Le bas du parking de la salle des Fêtes est désormais privilégié pour le stationnement des parents sur le temps scolaire, avec des places libérées en ce sens ;
- De nouveaux aménagements ont été réalisés pour limiter la vitesse de circulation à l'entrée/sortie de ce parking : marquage au sol, enrobé « pépite »
- Tous les professionnels concernés par les abords de l'école élémentaire bénéficieront d'un stationnement réservé de 7h à 17h30 en période scolaire, sur le parking face à l'entrée de l'école élémentaire. Les professionnels concernés sont les enseignants, animateurs du centre de loisirs, personnel de l'EHPAD et personnels communaux. Un accès a été aménagé et réservé à cet effet par la rue de l'Avenir côté EHPAD. Il sera donc interdit pour les parents d'emprunter cet accès pour déposer leurs enfants (Arrêté municipal A/2024/175).
- Les contrôles vitesse seront renforcés sur l'ensemble du secteur des écoles

**Pacification des espaces piétons, vélos et trottinettes :** Un cheminement a été aménagé sur le parking de la salle des fêtes jusqu'au parvis de l'école pour organiser et sécuriser leur circulation.

Ce projet majeur se poursuit puisqu'un groupe de travail réunissant des parents d'élèves volontaires, l'école et la ville travaille pour déterminer l'aménagement végétalisé et doux sur l'ensemble du parvis de l'école élémentaire, entre le restaurant scolaire élémentaire et la rue des sports. Il sera mis en œuvre en 2025.

**Par ailleurs, dans le cadre du plan Vigipirate et de la nécessaire sécurisation des groupes scolaires, des travaux sont en voie de finalisation :**

#### A l'école Saint Didier :

- La pose d'un nouveau portail à l'entrée (prévue au cours de la semaine de rentrée)
- Une nouvelle clôture pour l'aire de jeux à côté de la cour d'école, qui est désormais réservée à l'école et sera donc inaccessible aux habitants.

L'accès à l'école St Didier par les familles se réalisera par le portail côté route uniquement

A l'école maternelle « Chef-lieu », en cours :

- Pose d'un nouveau portail en cours côté cour d'école et ancien parking
- Pose d'une clôture pour séparer les classes de l'espace public

Ces travaux illustrent la volonté de la ville de construire avec les parents et les acteurs scolaires, un projet concerté d'une école permettant à toutes et tous de s'épanouir et de réussir, dans les meilleures conditions.

Vous souhaitant une excellente rentrée scolaire,

Madame, Monsieur, Chers parents,

Comme elle s'y était engagée lors de la réunion publique du mois de mars dernier, la commune a mis en œuvre le projet de travaux de rénovation de l'école maternelle « Chef-lieu ». Ce projet était nécessaire pour répondre à votre demande d'un parvis de l'école élémentaire dédié aux enfants et aux familles, sans voiture, tout en libérant des places de stationnement pour les familles et les professionnels.

### L'adjointe en charge des Affaires Scolaires



Claire SOURISSE

Durant l'été, les travaux de sécurisation des sports ont été réalisés en ce sens. Ce courrier a pour but de vous détailler ce qui a été fonctionnellement à prendre en compte dès la rentrée 2024.

#### Stationnement :

Le pas de parking de la salle des fêtes est désormais privilégié pour le stationnement des parents au temps scolaire, avec des places libérées en ce sens. Les nouveaux aménagements ont été réalisés pour limiter la vitesse de circulation à l'entrée de ce parking : marquage au sol, entree « petite ». Tous les professionnels concernés par les sports de l'école élémentaire bénéficieront d'un stationnement réservé de 7h à 17h30 en période scolaire, sur le parking face à l'entrée de l'école élémentaire. Les professionnels concernés sont les enseignants, animateurs du centre de loisirs, personnel de l'EHPAD et personnels communaux. Un accès a été aménagé et réservé à cet effet par la rue de l'Avant côté EHPAD. Il sera donc interdit pour les parents d'emprunter cet accès pour déposer leurs enfants (Arrêté municipal A2024178). Les contrôles vitesse seront renforcés sur l'ensemble du secteur des écoles.

**Facilitation des espaces piétons, vélos et trottinettes :** Un aménagement a été aménagé sur le parking de la salle des fêtes jusqu'au parvis de l'école pour organiser et sécuriser leur circulation.

Ce projet majeur se poursuit grâce à un groupe de travail réunissant des parents d'élèves volontaires, l'école et la ville travaillant pour déterminer l'aménagement végétalisé et doux sur l'ensemble du parvis de l'école élémentaire, entre le restaurant scolaire élémentaire et la rue des sports. Il sera mis en œuvre en 2025.

Par ailleurs, dans le cadre du plan Vigipirate et de la nécessité sécurisation des groupes scolaires, des travaux sont en voie de finalisation.

#### A l'école Saint Didier :

La pose d'un nouveau portail à l'entrée (prévue au cours de la semaine de rentrée). Une nouvelle clôture pour faire de la cour d'école, qui est désormais réservée à l'école et sera donc inaccessible aux habitants.